

## Objet des séances plénières

Les séances plénières sont l'occasion pour les participants à la Stratégie relative aux pêches autochtones et au programme des gardes-pêche autochtones de commenter ce que l'Institut national des pêches autochtones a entendu lors des consultations sur l'examen des programmes autochtones au sujet de la façon dont ces programmes pourraient être améliorés. Cela comprend la confirmation que l'Institut a saisi correctement les points de vue des participants au programme (et d'autres personnes) et l'ajout d'autres renseignements que l'Institut inclura dans son rapport final sur la phase 2 de l'examen des programmes.

## Ce que nous avons entendu

### Stratégie relative aux pêches autochtones

#### Objectifs du programme

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.  
« *Un objectif majeur devrait être de renforcer les capacités.* »

#### Absence de financement

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - Plusieurs soulignent qu'il est important que ce programme reçoive un financement adéquat, notant que les fonds n'ont pas augmenté depuis le début du programme et que le financement de certaines nations a même diminué.
  - Certains pensent que le manque de financement a non seulement empêché le renforcement des capacités au fil des ans, mais qu'il a aussi retardé celui qui avait commencé à se mettre en place. « *J'ai dû réduire mon personnel de bureau pour répondre aux priorités du MPO, même si ma priorité est le renforcement des capacités.* »

#### Administration et rapports

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - Plusieurs soulignent que les exigences en matière d'établissement de rapports entraînent des tâches inutiles et redondantes pour les nations et qu'un résumé simple et pluriannuel des rapports devrait suffire. Quelques-uns se demandent également si le financement accordé dans le cadre du programme justifie le temps qu'il faut pour rédiger les rapports.

- L'un d'eux demande si la fiche de rapport utilisée par le Ministère a été étudiée au cours d'ateliers et pourquoi les nations n'ont pas de mécanisme semblable pour pouvoir évaluer le rendement des fonctionnaires du Ministère. « *La RCAT nous dit comment nous pouvons faire un rapport. Elle nous note, mais nous n'avons pas eu notre mot à dire sur la façon dont il a été conçu. Même lorsque nous présentons nos rapports à temps, le MPO prend encore beaucoup de temps pour nous envoyer le financement. Il y a trop d'examineurs.* »
- Un participant veut que le Ministère soit plus transparent quant à la façon dont les fonds du programme sont distribués aux régions et aux montants utilisés à l'interne pour appuyer l'administration du programme. « *Quelle proportion de ces fonds sert à payer les employés du MPO?* »
- Un autre souligne que le financement des subventions et des contributions est fondé sur la politique du Conseil du Trésor et que cela devrait être mieux expliqué aux nations, mais aussi rationalisé et simplifié.

### **Ententes liées à la Stratégie relative aux pêches autochtones**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions de l'exposé, en particulier pour dire qu'« il n'existe pas de solution universelle » et que les ententes doivent être souples pour répondre aux préférences des nations, par exemple, avoir un programme de gardes-pêche financé séparément.
  - Quelques-uns discutent des raisons pour lesquelles une nation peut ou non signer une entente. L'un d'eux dit qu'ils signent sous la contrainte, un autre qu'ils ne sont pas en mesure d'utiliser l'accord pour négocier ce qu'ils veulent avec le Ministère, et un autre pense que les Premières Nations sont dans une position unique pour exercer leurs pouvoirs lorsqu'elles négocient une entente de pêche globale. « *Notre pouvoir est une option.* »

### **Composantes économiques**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - L'un d'eux demande que la première puce soit reformulée pour qu'il soit clair que les besoins sociétaux comprennent les besoins économiques (le mot « sociales » dans « fins alimentaires, sociales et rituelles »).
  - Un autre souligne l'importance des permis associés à des possibilités économiques pour de nombreuses nations – et des négociations entre les nations et le Ministère au sujet de l'accès. « *La seule autre solution est de les poursuivre en justice. Telle est notre réalité.* »

### **Activités techniques**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - L'un d'eux rappelle que les agents des pêches étaient au départ des généralistes qui s'occupaient de toutes les activités techniques énumérées sur la diapositive – pas seulement de l'application de la loi. « *Ce n'est pas comme ça aujourd'hui. Nous n'avons qu'un seul agent d'application de la loi et il y a une lacune dans les*

*activités techniques. Ça marchait mieux quand le MPO avait des généralistes. »*  
Un autre participant pense que c'est un avantage pour les gardes-pêche parce que leur description de travail est souple.

- L'un d'eux souligne l'importance que cette diapositive se traduise en action. *« Nous avons besoin d'un financement adéquat du MPO pour mener à bien ces activités. »* Un membre de l'Institut déclare que la nécessité pour le Ministère d'engager des fonds de services votés pour des activités qui contribuent à la science est à l'étude au niveau du Conseil.
- L'un d'eux demande que la deuxième sous-rubrique soit reformulée pour qu'il soit clair que les Premières Nations ne sont pas seulement préoccupées par les lacunes laissées par le manque de scientifiques et d'agents de l'habitat au Ministère – les Premières Nations veulent combler ces lacunes. *« Et nous voulons que ce soient des scientifiques des Premières Nations qui travaillent dans nos nations. »*
- Tout en approuvant les activités techniques prioritaires, l'un des participants insiste sur le fait que les exigences des Premières Nations sont également importantes et qu'elles doivent s'harmoniser avec l'approche du Ministère en matière d'activités techniques. *« Nous travaillons avec les saisons et avec d'autres façons de faire – ils doivent travailler avec nous et notre calendrier. »*

### **Formation**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
- L'un d'eux demande que le deuxième point comprenne une référence à un contrôle et à une autorité accrues pour les nations à la suite de la formation. *« Les contrôles du MPO – ils me disent d'observer seulement, mais je suis tout seul et si quelque chose se produit, ils me disent de m'en occuper moi-même. J'ai suivi leur formation, et je sais quoi faire, mais je n'ai ni l'autorité ni l'équipement. »*
- En ce qui concerne la sous-rubrique, « la formation est une occasion d'établir des relations », quelques participants demandent que l'on y ajoute « les sensibilités culturelles ». L'un d'eux demande aussi comment le paragraphe 15(2) de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones s'inscrit dans cette section. *« Nous devons abattre les barrières de la discrimination. Il y a tout un secteur qui dit que nous sommes les méchants, mais c'est l'industrie commerciale et le MPO qui ont causé le déclin des stocks de poissons. »*

### **Relations**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.

### **Accès prioritaire et droits**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
- Quelques-uns pensent que la conservation est utilisée comme tactique contre les Premières Nations pour les empêcher de pêcher à des fins alimentaires, sociales

et rituelles, même si d'autres pêches sont pratiquées. L'un d'eux souligne que l'accès prioritaire a déjà changé pour les nations qui dépendent du saumon quinnat précoce, qui est maintenant réservé aux épaulards résidents du sud. « *Nous avons essayé de reconstituer et de protéger cette population, mais d'autres espèces commencent à nous priver de nos besoins alimentaires.* »

- Un autre demande que le savoir autochtone soit ajouté sur la diapositive parce qu'il est essentiel à l'approche des Premières Nations en matière de gestion. Un autre ne comprend pas pourquoi il n'y a pas d'indemnisation pour les nations qui n'ont plus assez de poisson pour répondre à leurs besoins.
- Un membre du conseil d'administration de l'Institut note que le Ministère a tardé à mettre en œuvre les décisions des tribunaux dans les politiques et les règlements – et les mesures prises par le Conseil des pêches des Premières Nations pour travailler avec le Ministère afin de corriger la situation. Un autre membre du conseil d'administration de l'Institut revient sur le travail accompli par l'Institut pour que l'accès prioritaire et les droits soient pris en compte dans le processus de planification de la gestion intégrée des pêches.
- Les participants discutent également de la nécessité de remédier au manque de gestion, de collecte de données et d'application de la loi dans le secteur de la pêche sportive récréative. L'un pense qu'il faudrait réaliser une évaluation socio-économique (déjà en cours). Un autre insiste sur l'importance d'un consensus entre les Premières Nations pour fermer la pêche récréative au début de la saison. « *On n'y arrivera pas si vous boycottez le processus de PGIP.* » Un autre encore veut des conséquences plus dures. « *Les camps devraient perdre leur permis si les gens enfreignent les règles.* »

### **Alimentation et culture**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - Plusieurs insistent sur le lien entre la conservation et la protection d'une part, et la santé et le bien-être des Premières Nations, des espèces de poissons et de l'écosystème dans son ensemble de l'autre. « *Nous faisons partie de l'écosystème – et nous sommes plus en harmonie avec la ressource qu'eux. Quand il n'y a plus de poissons, nous disparaissions.* »

### **Cogestion**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - L'un d'eux veut une définition claire de ce que signifie vraiment la cogestion. Un autre souhaite une plus grande reconnaissance des efforts de conservation et de protection déployés par les Premières Nations. « *Quand il s'agit de nos bateaux et de notre pêche, c'est très contrôlé, mais nous passons la plupart de notre temps à protéger les espèces.* »

## Conclusions préliminaires

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - Plusieurs conviennent que la refonte de ce programme doit venir de la table technique des Premières Nations, comme l'examen des programmes autochtones. *« Beaucoup de décisions de la Cour suprême reposent sur le programme de la SRAPA. Nous devons examiner ces aspects et ensuite ajouter les divers besoins individuels à partir de là. »*
  - Quelques-uns veulent s'assurer que le savoir autochtone est protégé parce que les études sur l'utilisation traditionnelle ont été mal utilisées dans le passé. *« Je ne fais pas confiance au gouvernement et à la façon dont il peut l'utiliser. »* L'un d'eux s'inquiète de la façon dont le savoir autochtone peut être utilisé dans les discussions sur les espèces en péril.
  - Une autre demande que l'on ajoute « le renouvellement de la culture de la pêche dans les collectivités – et l'intérêt des jeunes » comme une mesure du succès égale à la satisfaction des besoins alimentaires et à la santé et la durabilité des stocks de poissons.
- Les participants discutent de la trajectoire entre cogestion et autonomie gouvernementale, y compris de la façon dont elle pourrait devenir réalité. *« Nous ne sommes même pas près de la cogestion aujourd'hui. Nous devons définir ce que cela signifie et nous avons besoin de l'engagement du gouvernement pour y parvenir. »*
  - L'un d'eux souligne le rôle de la cogestion dans la protection de la ressource. *« Tant que nous n'aurons pas ce pouvoir et que nos conseils ne seront pas respectés, les déclinés vont continuer. »* Un autre souhaite que la cogestion se reflète dans la surveillance des exploitations aquacoles et la protection des espèces sauvages contre ces activités. *« Ils ont provoqué des changements radicaux et le déclin des stocks – pas seulement de saumon, mais aussi de crustacés et d'autres espèces. »*
- Ils discutent également du volet économique du programme :
  - L'un d'entre eux veut que l'on ajoute la notion « d'expansion des économies » à la sous-rubrique sur les « fins alimentaires, sociales et rituelles » sur le plan de l'importance. *« Nous ne tirons pas profit de nos ressources, mais d'autres le font – nous voulons aussi assurer le développement économique de nos collectivités. »* Mais d'autres soulignent que chaque nation n'a pas cette possibilité. *« Nous sommes en bout de chaîne – nous sommes en mode conservation seulement. »*
  - L'un d'eux pense que la décision Bolt, selon laquelle 50 % du poisson appartient aux Premières Nations, devrait être un point de départ nominal et être considérée comme ce dont les nations ont besoin, y compris à des fins économiques. Les autres sont d'accord avec ce point.

## **Programme des gardes-pêche autochtones**

### **Objectifs du programme et intention historique**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation. Ils s'entendent également sur le fait « *qu'il n'existe plus de véritable programme fonctionnel des gardes-pêche* » et qu'il faudrait l'ajouter à la diapositive.

### **Financement et soutien**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, l'un d'eux demandant s'il existe actuellement un budget pour aider les nations à recruter des gardes-pêche.

### **Activités techniques**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, en particulier, le manque de suivi de la part de Conservation et Protection pour les incidents signalés par les gardes-pêche et la capacité et la volonté de certains gardes-pêche de porter des accusations contre les contrevenants. « *J'ai porté des accusations contre des gens – on m'a montré comment le faire, et ce n'est pas difficile. Nous devrions tous être formés à le faire.* »

### **Gardiens des ressources**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, et plusieurs d'entre eux ajoutent que cela permet aux gens de travailler plus longtemps.
  - Un membre du conseil d'administration de l'Institut encourage les participants à étudier le moment pour ajouter d'autres responsabilités liées aux ressources à leurs fonctions de garde-pêche. « *Nous devons d'abord déterminer la voie à suivre pour obtenir la compétence et le pouvoir – ensuite, nous pouvons choisir d'aller vers d'autres ressources.* »

### **Besoins en formation**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, en particulier le fait que les collectivités sont allées chercher des centres éducatifs et ont élaboré leurs propres programmes pour former leurs gardes-pêche. Quelques-unes ont envoyé leurs gardes-pêche au Justice Institute, l'un est allé au North Island College et d'autres ont suivi une formation en intendance côtière.
  - Un participant déclare que la résistance des agents des pêches à l'égard des gardes-pêche s'est manifestée lorsqu'ils ont refusé de former ces derniers. « *Ils ont réussi à tuer le programme en supprimant l'aspect formation sur le terrain – et les gardes-pêche n'ont pas le pouvoir de parler à qui que ce soit sans un changement fondamental dans la politique* ».

- Les participants appuient le protocole de formation officiel normalisé couvrant à la fois les volets techniques et d'application de la loi.
  - L'un d'eux demande d'ajouter une sous-rubrique pour que les Premières Nations reçoivent leur formation dans les collectivités, dispensée par des formateurs des Premières Nations. *« Quand j'ai été formé, l'instructeur ne connaissait pas nos outils; il n'avait jamais pêché. »*
  - Un autre veut qu'il soit clair qu'il devrait y avoir une formation bidirectionnelle. *« Nous avons besoin d'une méthode de formation coexistante – et elle doit être formalisée. »*

### **Relations**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation. *« Le plus grand obstacle a été d'amener les agents des pêches à travailler avec moi – la résistance de C et P à travailler avec nous a provoqué l'échec de ce programme. »*

### **Pouvoirs et reconnaissance**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation – et veulent s'assurer que cette diapositive (et la diapositive sur les activités techniques) indique clairement que la compétence et le pouvoir s'appliquent à tout contrevenant sur leur territoire. *« J'entends dire que le programme des gardes-pêche est de nous attraper, pas les autres, et je veux un programme pour protéger nos ressources sur mon territoire. »*
- Un participant dit que la justice des Premières Nations est différente. *« Une personne est obligée de s'excuser, de se lever et d'être responsable de ses actes. »* Un autre ajoute que les mesures disciplinaires doivent passer par le chef et le conseil. *« Il faut respecter cette règle. »*
- L'un d'eux demande que le « pouvoir d'application de la loi » soit remplacé par « l'autorité juridictionnelle ». Un autre veut ajouter les chefs héréditaires à la sous-rubrique : *« Besoin de l'appui du chef et du conseil »*.

### **Comblent les lacunes**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - On veut voir un programme à longueur d'année. *« La pêche illicite commence lorsque la pêche est fermée et elle a lieu la nuit. Le MPO ne sortira pas la nuit, mais nous, si. »*

### **Une certaine confusion**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation, dont l'une explique les avantages de l'outil de « surveillance côtière » du programme des gardiens des côtes pour saisir les données des gardiens. *« Nous l'avons mis au point nous-mêmes. »*

- Un participant demande ce que l'avenir réserve aux nations qui n'ont pas pu obtenir un garde-pêche. « *Il n'y a pas eu de processus d'appel d'offres – seulement un mur de briques du fédéral et de la province.* »
- Les participants s'entendent pour dire que l'initiative pilote des gardes-pêche fédéraux doit être clarifiée et que les Premières Nations doivent comprendre la différence entre le programme des gardes-pêche, qui est axé sur les compétences et les pouvoirs, et l'initiative pilote, qui est axée sur la souveraineté. « *Nous devons être sur la même longueur d'onde.* »
- Les participants veulent aussi des précisions sur les récentes offres de formation et de reclassification du Ministère. « *Comment le MPO peut-il faire ça alors que l'examen est en cours?* »

### **Conclusions préliminaires**

- Les participants sont d'accord avec les conclusions indiquées dans la présentation.
  - L'un d'eux demande que la reconnaissance du rôle des gardes-pêche dans les incidents bien réglés comprenne la reconnaissance d'autres secteurs – et que le gouvernement participe à la promotion du rôle des gardes-pêche, de leur compétence et de leur pouvoir. « *Les gens doivent aussi être reconnus selon leurs propres protocoles, lois et valeurs.* »
- Les participants discutent de la nécessité de consulter les chefs sur l'avenir de ce programme afin que :
  - les nations puissent travailler ensemble pour réaliser des économies d'échelle;
  - une stratégie de maintien en poste soit mise en place;
  - les gardes-pêche reçoivent une rémunération et des avantages sociaux équitables.
- Ils examinent aussi les possibilités d'avancement professionnel des gardes-pêche désignés et non désignés.

### **Prochaines étapes**

Les participants appuient les conclusions présentées au cours des séances plénières et veulent faire partie d'une campagne visant à approuver le rapport une fois que les recommandations seront complétées. « *Dites-nous ce que vous attendez de nous pour faire comprendre au ministre que nous sommes d'accord avec ces points.* »